



DÉCOD'âge+

ensemble pour une vie de qualité par LBA

âge+
par LBA

SEPTEMBRE 2016

NUMÉRO

19

Nous poursuivons sur le Pilier 1 du Concept ÂGE+ (Une démarche solidaire) traitant du respect des droits et libertés des Résidents

Ce qui signifie:

- Pour les Résidences et leur Equipes d'agir comme des organisations rassurantes, responsables et réactives,
- De "bien faire ensemble et en confiance", par le dialogue et la confrontation de points de vue,
- De rassurer les Résidents dans la réalisation de leur Projet Personnalisé, traduisant l'expression et le respect de leurs désirs
- D'encourager la réflexion éthique comme valeur de référence.

DROITS ET LIBERTÉS DES RÉSIDENTS (SECONDE PARTIE)

RENATA, SOYEZ LA BIENVENUE.
JE VAIS VOUS PRÉSENTER À VOS
NOUVEAUX COLLÈGUES EN SALLE DE
TRANSMISSIONS.

ENSUITE, NOUS AURONS
UNE RÉUNION SPÉCIFIQUE POUR
PARLER DE L'ACCOMPAGNEMENT
DE FIN DE VIE DE M. DARFANG
DONT VOUS ALLEZ ÊTRE
DÉSORMAIS L'AIDE-SOIGNANTE
RÉFÉRENTE.





JE VOUS PRÉSENTE RENATA MANGUÉ, LA NOUVELLE AIDE-SOIGNANTE QUI REMPLACE ARIANE DURANT SON CONGÉ MATERNITÉ.

VOICI AÏNI, L'INFIRMIÈRE RÉFÉRENTE, JEAN, LE MÉDECIN COORDONNATEUR ET ERIKA LA PSYCHOLOGUE.



JE SUIS HEUREUSE D'INTÉGRER L'ÉQUIPE. SI JE COMPRENDS BIEN, M. DARFANG EST DANS UNE SITUATION PARTICULIÈRE...



OUI EN EFFET, POUR VOTRE PREMIER JOUR VOUS ALLER PLONGER DANS UN CAS D'ÉCOLE.



C'EST D'AILLEURS LA RAISON DE NOTRE PRÉSENCE À CETTE RÉUNION. M. DARFANG AVAIT EXPRIMÉ SA VOLONTÉ DE NE PLUS ÊTRE MÉDICAMENTÉ EN FIN DE VIE.

VOYEZ-VOUS DE QUOI JE PARLE RENATA ?



OUI, NOUS SOMMES EN TRAIN D'ÉVOQUER LES DIRECTIVES ANTICIPÉES PAR LESQUELLES UN RÉSIDENT PEUT EXPRIMER, ENTRE AUTRE, SON SOUHAIT D'ARRÊTER UN TRAITEMENT.

C'EST TOUT À FAIT ÇA.



LORSQUE MR DARFANG EST ENTRÉ DANS CETTE PHASE CRITIQUE, J'AI CHERCHÉ À SAVOIR S'IL AVAIT RÉDIGÉ DES DIRECTIVES ANTICIPÉES.

DANS UN PREMIER TEMPS ELLES N'ÉTAIENT PAS MENTIONNÉES DANS SON DOSSIER.



SUITE À LA VISITE DU MÉDECIN, TRAITANT DE M. DARFANG, CELUI-CI M'A INFORMÉE QU'IL N'ÉTAIT PLUS EN ÉTAT D'EXPRIMER SES VOLONTÉS, ALORS QUE NOUS ENTRONS EN SITUATION D'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE.



OUI, JE ME SUIS ÉGALEMENT RAPPROCHÉ DE MON CONFRÈRE QUI M'A CONFIRMÉ QUE M. DARFANG AVAIT BIEN RÉDIGÉ SES DIRECTIVES ANTICIPÉES. IL LES AVAIT CONFIEES À UNE PERSONNE DE CONFIANCE, SON MEILLEUR AMI, PILOTE DE LIGNE.



BIEN, CEPENDANT, NOUS AVONS UN AUTRE FACTEUR À RÉSOUDRE. HIER J'AI REÇU LA FAMILLE DE MR DARFANG. CERTAINS MEMBRES NE SEMBLENT PAS PRÊTS À ACCEPTER LA VOLONTE DE LEUR PARENT.

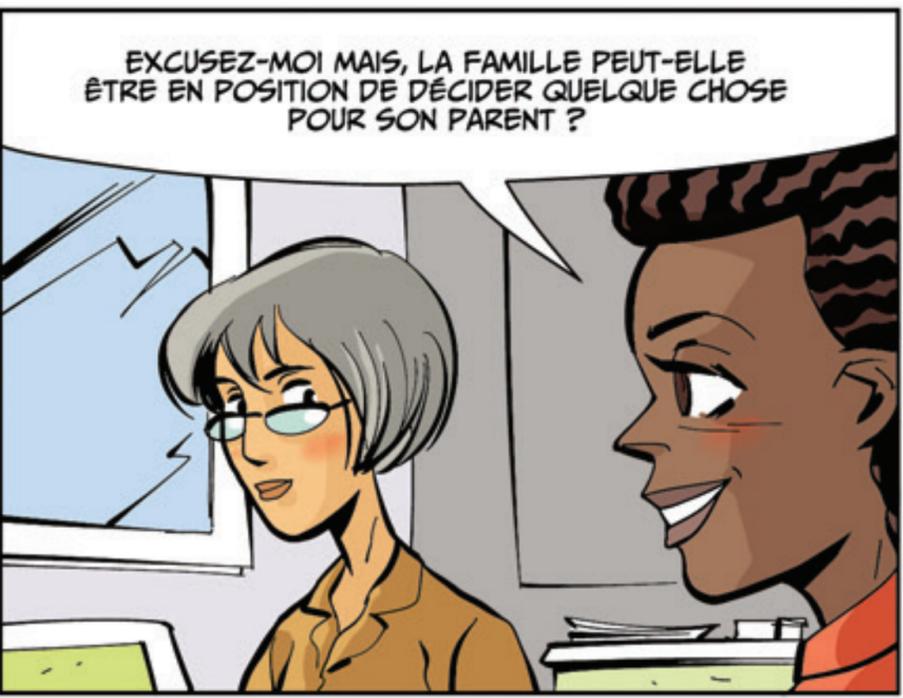


BIEN SUR LA FAMILLE PEUT TOUT À FAIT EXPRIMER SON DÉSACCORD ET NOUS DEVONS L'ENTENDRE.

DANS CETTE SITUATION, ON PEUT FACILEMENT ÉPROUVER DE LA CULPABILITÉ OU ENCORE DES DOUTES.



JE PROPOSE QUE NOUS RENCONTRONS LA FAMILLE AU PLUS VITE, AFIN D'ÉCHANGER SUR CE SUJET.



EXCUSEZ-MOI MAIS, LA FAMILLE PEUT-ELLE ÊTRE EN POSITION DE DÉCIDER QUELQUE CHOSE POUR SON PARENT ?



JE COMPRENDS VOS QUESTIONNEMENTS RENATA, CEPENDANT L'OBJECTIF EST DE FAIRE ACCEPTER À LA FAMILLE LES SOUHAITS EXPRIMÉS PAR LE RÉSIDENT, ET RELAYÉS PAR SA PERSONNE DE CONFIANCE ET LES MÉDECINS. N'OUBLIONS PAS QUE NOUS SOMMES LÀ POUR RESPECTER LES DROITS DES RÉSIDENTS.



PAR AILLEURS, DANS UNE TELLE SITUATION, LE PARTENARIAT AVEC LA FAMILLE EST ESSENTIEL. C'EST POURQUOI JE PROPOSE UNE RÉUNION PLURIDISCIPLINAIRE AVEC VOUS TOUS. AINSI QUE LA PERSONNE DE CONFIANCE ET VOTRE CONFRÈRE, JEAN.



DE MON CÔTÉ JE PRÉVOIS AUSSI UNE RÉUNION AVEC LES ÉQUIPES D'ÉTAGE ET DE NUIT. IL FAUT QUE CHACUN SOIT INFORMÉ DES DIRECTIVES ANTICIPÉES DE MR DARFANG, ET QU'IL LES COMPRENNE, AFIN DE LES RESPECTER.



BIEN RENATA, ÇA VA ALLER ?



HÉ BIEN ÉCOUTEZ, JE SUIS VRAIMENT HEUREUSE DE TRAVAILLER DANS UN ENDROIT OÙ L'ON RESPECTE AVANT TOUT LES DROITS ET LES VOLONTÉS DES RÉSIDENTS.

POUR ALLER + LOIN ...

DROITS ET LIBERTÉS DES RÉSIDENTS



CERTAINS RÉSIDENTS IGNORENT PARFOIS LEURS DROITS. NOUS LES EN INFORMONS EN PERMANENCE. DES THÈMES COMME PAR EXEMPLE LES DIRECTIVES ANTICIPÉES PEUVENT, EN PLUS D'ÊTRE COMPLEXES, RESTER DIFFICILES À ABORDER. NOTRE OBJECTIF EST DE DÉVELOPPER LA COMMUNICATION DANS UN CONTEXTE DE CONFIANCE MUTUELLE. CELA PEUT ÊTRE PAR EXEMPLE UN GROUPE DE PAROLE PROPOSÉ PAR LA PSYCHOLOGUE.

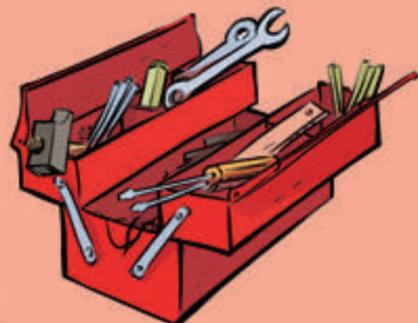
DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS, MÉDECINS, AVOCATS, OU AUTRES SPÉCIALISTES, PEUVENT ÊTRE INVITÉS À APPORTER LEURS LUMIÈRES AUX RÉSIDENTS. IL EST ESSENTIEL QUE LA RÉSIDENCE RESTE EN PERMANENCE DANS UNE DYNAMIQUE D'OUVERTURE À L'EXTÉRIEUR. CETTE DÉMARCHÉ CONTRIBUERA À RENFORCER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DES RÉSIDENTS.



IL EXISTE DES MANIÈRES PLUS INFORMELLES DE CONFRONTER LES POINTS DE VUE DE CHACUN. PAR EXEMPLE UNE LECTURE D'ARTICLES DE JOURNAUX, INITIÉE PAR L'ANIMATEUR, PEUT ÊTRE ORGANISÉE POUR SERVIR DE BASE DE DISCUSSION ET DE RAPPEL DE LEURS DROITS.



CERTAINES ZONES D'INCERTITUDES PEUVENT TOUTEFOIS DEMEURER, SUR DES QUESTIONS DE DROIT ET DE DÉONTOLOGIE. UNE RÉUNION LOCALE D'ÉTHIQUE PEUT ÊTRE MISE EN PLACE, CONSTITUÉE DE MEMBRES DE LA RÉSIDENCE, DU COMITÉ LOCAL DE GESTION, ET D'INTERVENANTS EXTÉRIEURS; SON BUT ÉTANT DE TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES CHOIX DES UNS ET DES SOLUTIONS ÉTHIQUEMENT ACCEPTABLES POUR LES AUTRES. POUR SOUTENIR CETTE DÉMARCHÉ, LBA ENVISAGE LA CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉTHIQUE NATIONAL.



PROCHAINEMENT, DÉCOUVREZ LE N° 20

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous verrons dans notre prochain numéro comment le développement durable, qui est l'affaire de tout un chacun, est géré dans les résidences. Résidents, Familles, Salariés, Fournisseurs et Partenaires en sont les acteurs.

Désormais, retrouvez Décod'âge + tous les deux mois et n'hésitez pas à les télécharger à l'adresse asso-lesbruyeres.com



Numéro 19
Septembre 2016

Directeur de publication : Yves Héricourt

Comité de rédaction : L.B.A.

Conception : La Boîte qui fait Beuh

Illustrations : Boris Beuzelin

Imprimé par COMPEDIT - BEAUREGARD



NOTRE PRIORITÉ : RESPECTER VOS DROITS ET LA LIBERTÉ DE VOS CHOIX.

